

ADJECTIFS ET PARTICIPES EMPLOYÉS SUBSTANTIVEMENT

Tout *adjectif* peut être employé substantivement ou pronominalement:

lo leta, los letas	le petit, les petits
lo blonda, lo blondas	le blond, les blonds

Pour les êtres de sexe féminin, on emploie le suffixe **-in**, soit, pour les exemples cidessus: **lo letin, los letinos, lo blondin, los blondinos**.

On dira donc:

prifar tu los bruninos o los blondinos?	préfères-tu les brunes ou les blondes?
--	--

pour préciser qu'il s'agit de femmes; mais il suffira de dire:

inte et femos prifar tu los brunas i los blondas?	parmi ces femmes, préfères-tu les brunes ou les blondes?
--	--

puisqu'ici le début de la phrase précise déjà qu'il s'agit de femmes.

Le *participe passé* s'emploie également comme substantif:

lo detenat, los detenatas	le détenu, les détenus
lo libat, los libatas	le chéri, les chéris
lo benamat, los benamatas	le bien-aimé, les bien-aimés

Au féminin, on élide la désinence **-at** du participe passé:

lo detenin, los deteninos	la détenue, les détenues
lo libin, los libinos	la chérie, les chéries
lo benamin, los benaminos	la bien-aimée, les bien-aimées

Le *participe passé* employé comme *attribut* ne prend pas d'**s** au pluriel:

tot et viros sar marlat	tous ces hommes sont mariés
et feletos sar punat	ces fillettes sont punies

Le *participe présent* suit la règle de l'adjectif:

Tot fartandas ol dek!	Tous les partants sur le pont!
Lo fartandin sir in larmos.	La femme qui partait était en larmes.

Le *substantif* employé comme *attribut*, on pourrait donc dire adjectivement, garde la forme du substantif:

Zi sar bon amikos	Ils sont bons amis
Nos sir bon kamarados	Nous étions bons camarades
Il sar mal soldato	Il est mauvais soldat

Lorsque, de *deux adjectifs qui se suivent*, l'un est employé substantivement, ce dernier prend le suffixe **un**. Ainsi pour: «un riche malade; un malade riche» on dit: **un rikun egra** ou **un egrun rika**, «riche» étant le substantif dans le premier cas et «malade» étant le substantif dans le second.

Il en va de même lorsqu'il s'agit d'un *participe passé employé substantivement*, auquel cas la désinence **at** du participe est éliminée et remplacée par le suffixe **un**: **un detenun egra** ou **un egrun detenat** (un malade détenu), «détenu» étant le substantif dans le premier cas et «malade» étant le substantif dans le second.

Au féminin, le suffixe «**un**» est remplacé par «**in**».

Lorsque c'est le *participe présent* qui est employé comme substantif, le suffixe **un** peut être remplacé par **o** (au féminin **in**).

From:

<https://neo.auxlang.site/> - Neo IAL

Permanent link:

<https://neo.auxlang.site/fr:neo:cpn:gram:adsbst>

Last update: **07.08.2024 14:34**

